



Communiqué

Suite de l'affaire dite « du pouce levé » - Communication n°4

La Municipalité annonce la nomination d'une déléguée de la Municipalité « Sécurité urbaine et climat de travail 2030 », ainsi que l'ouverture de la structure qui permettra aux membres du Corps de police de pouvoir parler de manière totalement confidentielle auprès de l'étude d'avocats lausannoise Kellerhals Carrard.

Lors de sa séance du 25 septembre 2025, la Municipalité a nommé Madame Morella Frutiger en tant que déléguée de la Municipalité à la sécurité urbaine et au climat de travail 2030. Madame Frutiger aura pour mission d'apporter un double soutien, au Corps de Police et à la Municipalité pour développer les réformes et les mettre en place. Au vu de son riche parcours dans des fonctions de management ou encore de gestion de projets stratégiques transversaux, elle réunit les compétences et les qualités nécessaires pour faciliter le dialogue entre la Municipalité, le Corps de police et les autres services ainsi que la population. Actuellement Secrétaire générale de la Direction culture et développement urbain, Madame Frutiger a en effet travaillé pendant 12 ans à l'Observatoire de la Sécurité. Sa grande connaissance de l'administration et du Corps de police en font la personne adéquate pour soutenir le Corps de police et la Municipalité dans la mise en place des réformes à venir. Mme Frutiger quittera son poste de Secrétaire générale et prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} novembre de cette année. Elle pourra ainsi accompagner les décisions qui seront prises suite à un premier état des lieux qui sera fait par M. Duvillard, consultant externe, pour cette fin d'année.

Par ailleurs, le Corps de police dans son ensemble a reçu une lettre afin d'annoncer l'ouverture de la structure qui permettra aux membres actuels et passés du Corps de police de pouvoir faire part de situations inadéquates qu'elles et ils auraient pu vivre ou de propositions de solutions. L'entier des témoignages faits sur une base volontaire, sera anonymisé par l'étude Kellerhals Carrard, tenue au secret professionnel, et un rapport sera transmis à la Municipalité afin que cette dernière puisse prendre son contenu en considération pour avancer sur les réformes à mettre en place.

Les personnes voulant contacter l'étude pourront le faire par téléphone, via un formulaire sur le web ou par une rencontre dans un lieu neutre. Il s'agit par ce processus de s'engager ensemble, autorités et Corps de police, dans les réformes qui permettront d'améliorer le climat de travail et l'organisation de la Police de Lausanne en faveur aussi bien des policières et policiers que de l'ensemble de la population.

Lausanne, le 8 octobre 2025

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. 079 964 27 39